

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École de l'Odyssee

Mardi 25 octobre 2022 à 18 h 30

Salon du personnel

Propositions / informations / commentaires		Résolutions
1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée à 18 h 30 par Nancy Désautels, directrice		
Étaient présent(e)s		
École Sylvie Perrier, enseignante Alexandra Piché-Belisle, enseignante Josée Talbot, enseignante Isabel Fernandez, service de garde Élodie Comtois, TES Nancy Désautels, directrice Sylvie Masi, éducatrice (substitut)	Parents Caroline Fortier Johanie Garon Sandra Laliberté Yvan Pitre Alain Miruho (substitut) Patrick Schnubb (substitut) _____	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour		
Proposé par Caroline Fortier et adopté à l'unanimité		193-CÉ-22/23-1
3. Tour de table		
Les membres se présentent		
4. Composition et fonctionnement du Conseil d'établissement		193-CÉ-22/23-2
4.1. Remplacement d'un membre du CÉ		
Patrick Schnubb est le nouveau membre du Conseil d'établissement. Pas de remplaçant au poste de substitut.		
4.2. Élection aux postes de président – vice-président – secrétaire		
Caroline Fortier est élue présidente		
Johanie Garon est vice-présidente		

Sandra Laliberté est secrétaire	
4.3. Adoption des règles de régie interne 2022-2023 Mme Désautels souligne certaines règles particulières.	
4.4. Budget de fonctionnement Le budget de fonctionnement est expliqué par Mme Désautels	
4.5. Calendrier des rencontres du CÉ et modalités Les membres du Conseil d'établissement se consultent et modifient ensemble les dates de rencontre pour l'année scolaire à venir. Les rencontres seront les mardis 29 novembre, 21 février, 2 mai et 13 juin.	
4.6. Désignation du représentant de la communauté s'il y a lieu Personne ne s'est présenté.	
4.7. Formulaires à compléter pour la réunion, à savoir : • Dénonciation d'intérêt • Liste des membres • Confidentialité • Formulaire d'autorisation pour la divulgation de renseignements personnels sur le site internet de l'école	
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 juin 2022 et suivis Mme Désautels fait le suivi des points de la rencontre qui le nécessitaient. Proposé par Isabelle Fernandez et adopté à l'unanimité.	193-CÉ-22/23-3
6. Parole au public Aucun public	

7. Points de décision et d'adoption	
7.1. Activités et sorties éducatives complémentaires	193-CÉ-22/23-4
Résolutions pour autorisations demandées par courriel	
Le conseil d'établissement approuve : - Fort Débrouillard les 6e année le 9 septembre 2022 - Les heures de fermeture du service de garde lors des élections du 3 octobre 2022 - Le cross-country des élèves de 5^e et 6^e année - La classe verte des 6^e année, du 15 au 17 mai 2023, au camp Bruschési - Et toutes les activités présentées pour les élèves de chaque année scolaire. - Le cout des activités pédagogiques seront toutes assumées par l'école cette année. ** ATTENTION vérifier date activité Nouvelle-France 4^e année Proposé par Josée Talbot et approuvé à l'unanimité	
7.2. Projet SportOdysée	193-CÉ-22/23-5
Monsieur Laurent Dinelle, enseignant d'éducation physique nous présente le projet. Permettre à un groupe de bouger une heure de plus par semaine, un groupe de 3^e et un groupe de 4^e année (2^e cycle). Ce serait une option, l'équivalent d'un « multi-sport ». Il est proposé par Yvan Pitre que le mandat des enseignants d'éducation physique de continuer de travailler sur le programme SportOdysée et c'est approuvé par l'unanimité.	
7.3. Campagne de financement	193-CÉ-22/23-6
Classe verte pour les élèves de 6^e année	
Coffret cadeau de la fromagerie St-Benoit du Lac, en novembre et décembre 2022 afin que la livraison soit faite avant Noël. Certaines informations seront transmises au conseil d'établissement au courant des prochains jours. Proposé par Élodie Comtois et adopté à l'unanimité.	
Phase 3 embellissement cour d'école	
Il manque de l'ombre dans notre cour d'école. Il faut ajouter des « zones de fraîcheur ». Des bancs et petits abris type « gazebo » seront construits, ajout de poteaux de ballon poire, notamment. Produits dérivés (vêtements et accessoires) du Kraken de l'Odyssée pour campagne de financement du projet. Profits de 5 \$ par pièce vendue. Proposé par Sandra Laliberté et approuvé à l'unanimité.	

7.4. Suivi du fonds à destination spéciale	193-CÉ-22/23-7
Le montant du fonds à destination spéciale restant du projet du terrain de soccer sera utilisé pour terminer la phase du projet d'embellissement de la cour d'école. Le montant devrait couvrir entièrement les frais. Il y a aussi un projet de jardin communautaire avec les enseignants. Les montants qui ne seront pas utilisés pour la phase 2 de l'embellissement (environ 4 165 \$) pourront être utilisés pour ce jardin. Un montant de 3 200 \$ sera utilisé pour le cabanon extérieur. La campagne « Colle à moi » a rapporté environ 400 \$ qui sera versé au Fonds à destination spéciale. Il est proposé par Sylvie Perrier et adopté à l'unanimité	
7.5. Dérogation à la politique alimentaire pour les journées spéciales	193-CÉ-22/23-8
Il est proposé par Johanie Garon et adopté à l'unanimité que lors des journées soulignant un événement spécial (Halloween, Noël, la Saint-Valentin, Pâques, la fête d'un élève et la fin de l'année) il y ait dérogation à la politique alimentaire	
7.6. Règles de régie interne du Service de garde	193-CÉ-22/23-9
Proposé par Caroline Fortier et adopté à l'unanimité.	
7.7. Utilisation des micro-ondes au Service de garde	193-CÉ-22/23-10
Une rencontre a été faite avec les éducatrices et plusieurs points sont ressortis : • Augmentation du nombre d'heures de surveillance (8 personnes de plus sur la cour) • Augmentation du temps de qualité pour les éducatrices avec les enfants qui n'ont pas à chercher de repas non identifiés ou « perdus » • Élimination de risque de contamination, puisque les repas étaient parfois chauffés près d'une heure avant le repas. • Diminuer le risque de contamination croisée pour les allergies. • Diminuer les risques de blessures pour les éducatrices. • Il faudrait effectuer l'achat de nouveaux micro-ondes. • Les autres écoles de Saint-Amable se dirigent vers un milieu sans micro-ondes. Un parent pourra assister à des heures de diner afin de faire un compte rendu à la prochaine réunion des options possibles, s'il y a lieu.	

8. Points d'échange et d'information	
8.1. Formation MÉQ	
Point reporté	
8.2. Projet éducatif	
Point reporté	
8.3. Conseil des élèves	
Point reporté	
8.4. Normes et modalités	
Point reporté	
9. Parole aux divers représentants	
10. Questions diverses	
11. Mot de la fin et levée de l'assemblée à 21 h 32.	

Nancy Désautels, directrice

Caroline Fortier, présidente